

Devenir SST

PROGRAMME

Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap en fonction de sa nature, se renseigner avant toutes inscriptions.

FORMATION CONTINUE

- **Durée conseillée :** 2 jours
- **Public cible :** Tout public
- **Pré-requis :**
Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation **SST** (Sauveteur Secouriste du Travail)
- **Tarif :**
Inter : *nous consulter*
Intra : *nous consulter*
- **Nombre de participants :**
Minimum **4** personnes
Maximum **10** personnes
- **Validation visée :**
Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois.

Le certificat SST sera délivré aux participants ayant participé à la totalité de la formation, satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives : *mise en situation sur cas réelle à travers les différents gestes de secours complété par un questionnaire* (sinon remise d'une attestation de présence formation uniquement). Une attestation de fin de formation est délivrée
- **Durée de validité :** Pour maintenir cette habilitation SST, un recyclage de 7 heures minimum est obligatoire tous les **24 mois**

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Objectif :

- Maîtriser le concept du Sauveteur Secouriste du Travail et être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail.
- Mettre en application les compétences du SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.
- Obtenir son certificat SST, pour une durée de 24 mois.

Présentation de la formation et de son organisation

Domaine de compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident

C1- Situer le cadre juridique de son intervention de sauveteur secouriste au travail :

- Identifier le cadre juridique du rôle de SST :
L'obligation de porter secours
Article du code de travail
Tableau de maladies professionnelles
Les statistiques (INRS)
- Connaître les domaines d'intervention du SST et les limites des responsabilités du SST dans et hors de l'entreprise

C2- Protéger de façon adaptée :

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Appréhender les trois types d'actions possibles pour mettre en œuvre une protection adaptée
- Être capable de soustraire la victime au danger

C3- Examiner la victime :

- Rechercher les signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement en danger
Saigne-t-elle abondamment ?
S'étouffe-t-elle ?
Répond-elle ?
Respire-t-elle ?
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

PROGRAMME

• Pédagogie :

Qualité du formateur : animation réalisée par un formateur SST certifié par l'INRS

Exposés participatifs et diffusion de vidéos

Mise en situation sur accidents simulés et pratique de la réanimation cardio-pulmonaire sur mannequins adulte, enfant et nourrisson

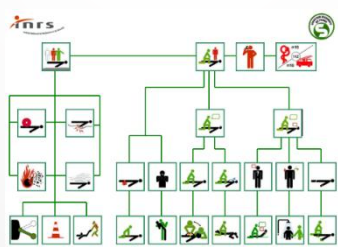
Manipulation du défibrillateur

Test et évaluations selon le référentiel INRS

Support de cours formation SST suivant le guide des données technique de l'INRS version juin 2020, plan d'intervention et de prévention

Carte SST - Certification délivré par le réseau prévention

Évaluation des acquis sur des études de cas concrets



Contact :

Charlotte LEMAN

Lieu-dit Stang Moulin Neuf

29380 Bannalec

Tél : 06 63 31 55 48

Email : leman.forast@orange.fr

Formateur agréé par le réseau Assurance maladie Risques Professionnels/INRS

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°53290949629 auprès du Préfet de Région de Bretagne. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

N° d'habilitation : 1508413/2022/SST-1/0/13

C4- garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime :

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerte en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

C5- Secourir la victime de manière appropriée :

- Choisir à l'issue de l'examen les actions à effectuer
- Réaliser les actions en respectant la conduite à tenir indiqué dans le guide des données techniques
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

Domaine de compétence 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

C6- Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise :

- Prévention des risques liés au COVID-19 :
 - Adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention
 - Modalités à respecter en cas de suspicion d'infection d'un collaborateur
- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise (notions de base en matière de prévention, AT/MP, Les principes généraux, les enjeux etc...)
- Savoir se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
 - Articulation de son action avec les autres acteurs de la prévention (CSE, CSST, service de santé au travail, CARSAT, IPRP etc...), leurs rôle et mission

C7- Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail :

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

C8- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention :

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer si possible des pistes d'amélioration

C9- Situations inhérentes aux risques spécifiques de l'entreprise :

On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base. L'avis du médecin du travail, dans ce domaine est obligatoire. Ce chapitre devra faire l'objet d'une durée supplémentaire de formation (facturée) en fonction des consignes à transmettre